

PROCES-VERBAL No 7
 de la séance du Conseil Intercommunal de l'ERM
 mercredi 27 juin 2018
 foyer de Beausobre à Morges

Présidence

Mme Patricia CORREIA DA ROCHA, Présidente, ouvre la séance à 20h.

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction de l'ERM ainsi qu'aux employés de l'ERM, et passe la parole à la Secrétaire pour l'appel.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Assermentations
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal No 6 du 14 mars 2018
5. Communication du Bureau
6. Rapport de la Commission de gestion :
 - sur les comptes de l'exercice 2017
 - sur la gestion de l'exercice 2017
7. Préavis et rapport de Commission :
 - 04/2018 Demande de crédit de CHF 200'000.-- TTC, pour la vidange et l'entretien des digesteurs de la STEP
8. Elections statutaires :
 - a) du Président Echichens
 - b) du Vice-président Lonay
 - c) des scrutateurs
 - d) des scrutateurs-suppléants
 - e) la Commission de gestion pour l'exercice 2018
9. Communications du Comité de direction
10. Questions, vœux et divers

1. Appel

Il ressort de l'appel que 22 délégués sont présents.

Excusés : MM. Christian Viande, délégué de Clarmont, Christian Gränicher, délégué de Denens, Christophe Cartier, délégué d'Ecublens, Philipp Gloor, délégué de Préverenges, Jean-Hubert Jaquier, délégué de Préverenges, Olivier Jeanneret, délégué de Tolochenaz, Luc Breton, délégué de Vaux-sur-Morges, Edmond Piguet, délégué de Vufflens-le-Château, Jonathan Lüthi, délégué de Yens, Gérard Zbinden, délégué de Yens.

Absent : M. Philippe Pernet, délégué de Denens.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente souhaite déposer le point: «Assermentation» et le mettre après le point : «Approbation du procès-verbal ». Nouvel ordre du jour :

2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal No 6 du 14 mars 2018
4. Assermentation

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal No 6 du 14 mars 2018

La Présidente demande si le conseiller souhaite une modification ou une correction. Tel n'est pas le cas, le procès-verbal No 6 du 14 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

4. Assermentations

La Présidente appelle M. Matharina DELLWO BAUER, déléguée variable de Morges, et M. Oscar GROS, délégué variable d'Yverdon, fait lever l'assemblée et procède à l'assermentation. Le Conseil intercommunal compte maintenant 24 délégués. Mme Sandra PETIT, déléguée permanente de Bussy-Chardonney, n'a pas pu être présente.

5. Communication du Bureau

Le Bureau n'a aucune communication à faire.

6. Rapport de la Commission de gestion :

- Sur la gestion de l'exercice 2017
M. Manuel ZENGER, délégué de Préverenges et rapporteur de la Commission, lit les quatre vœux formulés et les conclusions du rapport.
La Présidente demande au conseil si quelqu'un souhaite la lecture des réponses aux vœux de la Commission de gestion, tel n'est pas le cas.
M. Joseph WEISSEN, délégué de Morges, dit qu'il a un souhait concernant la page 4 du rapport.
La Présidente reporte cette question relative au rapport sur les comptes à la discussion sur les comptes.
La parole n'est plus demandée, il est passé au vote à main levée.
Le rapport sur la gestion de l'exercice 2017 est accepté par 21 voix, 3 abstentions.

- Sur les comptes de l'exercice 2017
M. Manuel ZENGER, délégué de Préverenges et rapporteur de la Commission, lit les conclusions sur les comptes de l'exercice 2017.
M. Joseph WEISSEN, délégué de Morges, souhaite avoir des explications par le Comité de direction concernant le système de contrôle interne.
M. Jérôme AZAU explique que les réviseurs n'ont pas pu contrôler mais que tout est en place et a été attesté par le contrôle cantonal des finances.
M. Christian MAEDER ajoute que des tableaux font partie du système de contrôle avec un processus de sous-titres mais qu'ils n'ont été donnés qu'en avril et n'ont pu être remis au contrôle du fiduciaire.
Cependant, c'est à disposition des personnes intéressées à la fin de la séance du Conseil.
La parole n'est plus demandée, il est passé au vote à main levée.
Le rapport sur les comptes de l'exercice 2017 est accepté par 22 voix, 2 abstentions.

7. Préavis et rapport de la Commission :

04/2018 Demande de crédit de CHF 200'000.—TTC, pour la vidange et l'entretien des digesteurs de la STEP

En l'absence du rapporteur, M. Luc BRETON, délégué de Vaux-sur-Morges, M. Jean-Charles DETRAZ lit les conclusions de la Commission.
Accepté à l'unanimité, il est voté ce qui suit.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

dans sa séance du 27 juin 2018, après avoir pris connaissance

- du préavis No 04/2018 du Comité de direction,
- du rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de CHF 200'000.—TTC, pour la vidange et l'entretien des digesteurs de la STEP,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

8. Elections statutaires :

a) du Président

La Présidente demande à M. Jean-Michel DURUZ, délégué d'Echichens, s'il est candidat. Il accepte et seul à briguer le poste, il est élu par applaudissements.

b) du Vice-président

La Présidente annonce que par le tournoi, la Vice-présidence est pour la commune de Lonay. M. Jean-Charles DETRAZ propose M. Michel BORBOËN, tous deux délégués de Lonay. Il accepte et seul à briguer le poste, il est élu par applaudissements.

c) des scrutateurs

M. Jean-Charles DETRAZ, délégué de Lonay, et M. Pierre-André BRUCHEZ, délégué de Denges, proposent leur candidature. Deux postes à repourvoir pour deux candidats, ils sont élus par applaudissements.

d) des scrutateurs-suppléants

Mme Danièle PETOUD, déléguée d'Ecublens, et Mme Eva FROCHAUX, déléguée de Morges, proposent leur candidature. Deux postes à repourvoir pour deux candidates, elles sont élues par applaudissements.

e) de la Commission de gestion pour l'exercice 2018

La Présidente demande à la Commission si elle se représente dans son ensemble. Ce n'est pas le cas, Mme Eva FROCHAUX, déléguée de Morges, est démissionnaire. M. Alain TROGER, délégué de Morges, et Mme Danièle PETOUD, déléguée d'Ecublens, proposent leur candidature. Deux postes à repourvoir pour deux candidats, ils sont élus par applaudissement.

La Commission de gestion pour la législature 2018-2019 est composée de :

Mme Danièle PETOUD	déléguée d'Ecublens
M. Michel BORBOËN	délégué de Lonay
M. Olivier CRETEGNY	délégué de Bussy-Chardonney
M. Charles-Henri DE LUZE	délégué de Chigny
M. Jonathan LÜTHI	délégué de Yens
M. Alain TROGER	délégué de Morges
M. Manuel ZENGER	délégué de Préverenges

9. Communications du Comité de direction

M. Christian MAEDER dit qu'il n'y a que les communications écrites et jointes à la convocation. La Présidente demande s'il y a des questions sur les communications écrites. Tel n'est pas le cas.

10. Questions, vœux et divers

M. Pierre Marc BURNAND, revenant sur le préavis N° 05/2017 (proposition d'adhésion de la commune d'Echandens) et sur la décision du Conseil intercommunal prise lors de la dernière séance, demande à quel moment les communes membres seront consultées sur cette adhésion, en application de l'art. 126, alinéa 2, de la Loi sur les Communes.

M. Christian MAEDER répond que l'adhésion d'une nouvelle commune implique quelques modifications des statuts (notamment la liste des communes). Comme toute modification des statuts doit être approuvée par l'ensemble des Communes membres, ces dernières seront donc automatiquement consultées à cette occasion.

M. Pierre Marc BURNAND demande si la décision du Conseil intercommunal doit alors se comprendre, non seulement «sous réserve de l'approbation de la commune d'Echandens», mais également «sous réserve de l'approbation de toutes les communes membres».

M. Christian MAEDER confirme cette interprétation.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente informe qu'un apéritif est prévu dans 10 minutes.

M. Christian MAEDER remercie la Présidente sortante d'avoir mené les débats.

La Présidente lève la séance à 20h.30.

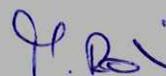
La Présidente :



Patricia CORRÊIA DA ROCHA



La Secrétaire :



Monique ROBIN